



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Mamoudzou, le 3 juillet 2026

### **Réglementation de la circulation et du stationnement à l'occasion du défilé militaire du 14 juillet et de sa répétition**

En raison du défilé militaire du 14 juillet et de sa répétition, la circulation sera perturbée sur le front de mer de Mamoudzou, boulevard Mawana-Madi, dimanche 12 juillet 2026 pour la répétition générale et mardi 14 juillet 2026 pour le défilé militaire, à partir de 5h30. Les parkings le long du boulevard entre la pointe Mahabou et le rond-point Zena M'déré seront également fermés pour les besoins des événements.

Plus d'informations sur : <https://www.mamoudzou.yt/publications/arrete-de-police-n376-du-19-juin-2026-portant-sur-la-reglementation-du-stationnement-et-de-la-circulation-a-loccasion-de-la-ceremonie-du-14-juillet-et-de-la-repetition-generale/>